

LOCATION DE PLANTES  
DÉCORATION FLORALE  
Tarif



*Tél. 05 56 08 27 39*

*Fax 05 56 02 09 62*

MARC POSTULKA

*— Fleurs - Jardinerie —*

*6, rue Charles Chaumet*

*33200 BORDEAUX CAUDÉРАН*





Report : .....



Fome ronde Ø 50 cm ht 1,20/ 1,40 m verte et colorée ..... 110 €

Fome ronde Ø 50 cm ht 1,80/2 m verte et colorée ..... 140 €

Fome carrée 50/50 cm ht 1,20/1,50 m verte et colorée ..... 110 €

Fome carrée 50/50 cm ht 1,80/2 m verte et colorée ..... 140 €

Fome rectangulaire 90/35 cm ht 1,20/1,40 m verte et colorée ..... 140 €

Fome rectangulaire 90/35 cm ht 1,80/2 m verte et colorée ..... 160 €

**COUPES BUREAUX**

Ø 30 cm en plantes variées fleuries ..... 50 €

Ø 40 cm en plantes variées fleuries ..... 60 €

Ø 50 cm en plantes variées fleuries ..... 70 €

**ROCAILLES ET MASSIFS**

le ml de 0,25 à 0,75 m de large - plante principale ht 1,50 m ..... 130 €

le m<sup>2</sup>, plante principale 1,30/1,50 m (surf. min. 100 x 100) ..... 160 €le m<sup>2</sup>, plante principale 1,80 et plus ..... 170 €**ENTOURAGES EN BRIQUES**

le mètre linéaire ..... 11 €

**DIVERS**Gazon naturel (avec pose) le m<sup>2</sup> ..... 28 €

Massif pour stand d'extérieur :

le m<sup>2</sup> avec plante principale de 1,80 ..... 170 €

Bouquet de fleurs coupées variées avec vase .....

..... 50 € / 60 € / 70 € / 80 € / 90 €

Compositions florales fleurs coupées avec céramique ou vannerie

..... 60 € / 100 € / 140 €

**Conditions générales :**

Nos marchandises, plantes et matériel sont uniquement en location. Aucune réclamation ne sera admise passé un délai de 48 heures et doit être formulée par lettre recommandée. En cas de rupture de stock dans la variété ou hauteur de la plante désirée, il sera procédé au remplacement automatique par l'espèce la plus proche.

**Conditions de règlement :****Règlement comptant joint à la commande.****Responsabilité des locataires :**

Le locataire est responsable des objets loués (perte ou dommage), la responsabilité commence dès la livraison sur le stand (même si le locataire n'a pas encore pris possession de son stand et se termine au moment de la reprise du matériel par le loueur. Il appartient au locataire d'assurer le matériel et les plantes loués pendant le laps de temps écoulé entre le moment de la livraison et la reprise par nos soins.

**Assurance :**

L'assurance du matériel est obligatoire.

Le refus d'assurance implique automatiquement la pleine responsabilité du locataire en cas de dommage ou disparition du matériel.

Votre règlement confirmera la garantie.

**Montant de la location  
H.T.**

0 à 38 €

39 à 76 €

77 à 152 €

153 à 229 €

230 à 381 €

382 à 762 €

763 à 1525 €

**Participation assurance  
H.T.**

9 €

12 €

14 €

20 €

32 €

44 €

72 €

Total H.T. ....

Participation assurance obligatoire .....

Total net H.T. ....

T.V.A. 20% .....

**TOTAL T.T.C.** .....

Chèque ci-joint de : .....

Date, cachet, et signature de l'Exposant  
Nom du responsable :SYNDICAT NATIONAL  
DES PAYSAGISTES D'INTERIEUR

